

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 30 JANVIER 2010

Étaient présents :

Monsieur CHAIZE, Maire-Adjoint, Monsieur HAZIZA Municipal,
Madame AGOPIAN, Directrice, Madame CAZANAVE, Présidente, Madame
CIPRUT, Vice-Présidente, Monsieur ANCEAU, Secrétaire Général, Madame
RIOUX, Secrétaire Générale Adjointe, Monsieur FORCINAL, Trésorier
Madame TROSSERO Trésorière Adjointe, Madame CIPRUT, Secrétaire à la
Commission et Vie Démocratique et Tarifs, Monsieur SAUNIER, Secrétaire
à la Commission Bâtiment, Madame PESSIN-GARRIC Secrétaire à la
Diffusion Culturelle, Madame FORCINAL, Secrétaire à la Commission
Convivialité et journal
Monsieur MARIE, Commissaire aux Comptes

Ainsi que les adhérents, membres du Conseil d'Administration.

Excusé : Monsieur LE CHEQUER, Élu Municipal

ORDRE DU JOUR

Rapport Moral
Rapport Financier et mandat du Commissaire aux comptes
Budget prévisionnel 2009/2010 – Projets et Tarifs de la rentrée 2010
Projets 2010
Questions diverses
Élections des Membres pour le Conseil d'Administration

Madame la Présidente, ouvre la séance à 19 heures 15.

Le RAPPORT MORAL 2008-2009 est présenté par Madame la Présidente.

« Bienvenue à tous et bonne année 2010. L'Assemblée Générale d'une association comporte des passages obligés, formels, c'est à dire en respectant certaines formes.

Il y aura donc, comme tous les ans : présentation du rapport moral, c'est à dire le rapport d'activité suivi d'une discussion et d'un vote.

Cette année nous innovons sur la forme ; les Secrétaires des commissions de travail viendront détailler certains points du rapport moral. Les responsables des diverses commissions présenteront l'activité de leur commission lors de la saison écoulée et informeront de leurs projets d'avenir.

Présentation du rapport financier par le trésorier et rapport du Commissaire aux comptes, puis discussion et vote. Ensuite, il sera procédé au renouvellement du mandat du Secrétaire aux comptes, celui-ci arrivant à son terme.

Deuxième innovation : à ce moment de l'A.G les candidats(e) au Conseil d'Administration, il a semblé judicieux que l'on prenne le temps de présenter les candidats des différents secteurs à ce moment plutôt qu'à la fin. Ensuite, on se préoccupera d'abord de l'aspect financier et de l'avenir.

Puis, Madame la Directrice présentera le projet de budget tel qu'il a été possible de le préparer avec les informations que nous disposons. Ensuite, il sera procédé au vote. Par ailleurs, l'A.G se prononcera sur les tarifs (rapport de Madame CIPRUT).

D'autre part, Madame AGOPIAN et les membres de son équipe, présenteront chacun(e) dans leur domaine les projets d'activités. Ensuite, l'A.G se prononcera sur ceux-ci. Puis, les adhérents se rendront dans les différents lieux de vote pour choisir les représentants au C.A, avant de se retrouver autour d'un buffet musical ».

Puis, Madame la Présidente fait part à l'Assemblée des informations suivantes :

LA STRUCTURE est Ouverte 6 jours sur 7, de 9h à 23 h du lundi au vendredi et de 10h à 17 h le samedi. Elle a fonctionné sur 32 semaines d'activités.

Les salariés : 16 à plein temps et 100 professeurs dans les activités.

LES STATISTIQUES

Il apparaît, comme à l'accoutumée, que la majorité des adhérents sont des femmes : 66 %, hommes : 34% soit le même taux que l'année dernière.

La saison 2008/2009 s'est terminée avec 2.045 adhérents, soit 137 de moins que la saison précédente (2182). La baisse est plus marquée au niveau des forfaits, ceux-ci passant de 2.529 à 2.220, soit moins 309 (12%).

Cette baisse est significative dans tous les secteurs depuis 3 saisons consécutives.

D'abord le secteur enfants qui n'a pas su retrouver sa capacité de la saison 2006/2007 en raison du changement de rythme scolaire. En effet, les parents ont dû s'organiser autrement concernant la journée du mercredi. Cela concerne 265 enfants.

Ensuite, la rentrée 2008/2009 s'est fait dans des conditions difficiles, suite à l'incendie, avec des activités musicales et des cours de langues extériorisés. On ajoute à cela une image de « repoussoir » liée au sinistre même.

Enfin, nous remarquons une baisse générale de manière continue sur 3 saisons concernant le nombre de forfaits. La crise économique est survenue, on pratique moins volontiers deux, voire trois activités sur l'année. Cependant, il faut noter que les tarifs n'ont subi qu'une augmentation liée au cours de la vie.

LES ACTIONS REALISEES

Il a été proposé 109 activités différentes réparties dans 7 secteurs d'expression. Ce qui représente 370 heures de cours par semaine, pour les enfants et adolescents. D'autre part, il a été présenté 10 expositions, 30 concerts et représentations, participation à 4 festivals de musique, 48 rencontres, conférences et débats. Par ailleurs, 20 projections, rencontres et débats, 56 films ont été programmés. La Maison populaire a participé aussi à 8 actions d'envergure locale, départementale et régionale : festival de musique, arts plastiques et multimédia, 6 créations d'œuvres et l'édition d'un catalogue d'exposition.

LE PUBLIC : 83.381 personnes ont été reçues sur la saison
2.045 adhérents pour 2.200 forfaits sur 32 semaines d'activité
1014 adhérents à travers les actions conviviales
30 personnes au travail dans les commissions du C.A
12.576 personnes sur les actions de diffusion
2.531 élèves du primaire et du secondaire dont 216 enfants des centres de loisirs sur des projets scolaires et péri-scolaire.

Accueil sur des projets
100 artistes musiciens, chanteurs et danseurs professionnels
50 artistes plasticiens et multimédia
58 personnalités du monde de la pensée
32 enseignants
2 stagiaires en formation

Puis Madame la Présidente donne la parole aux Secrétaires de Commissions.

**Commission vie démocratique et tarifs :
Madame CIPRUT**

Cette commission s'est réunie 5 fois de février à juin 2009, puis une dernière fois le 4 janvier 2010 avec Madame la Directrice pour faire un dernier point.

Près de 9 adhérents ont participé peu ou prou à ces réunions.

Elle a travaillé exclusivement sur la question des tarifs pour des raisons que vous connaissez et sur lesquelles, je ne reviens pas.

Tout d'abord l'ensemble des membres de la commission ont souhaité redire leur attachement à la mixité des adhérents et que s'il fallait favoriser l'inscription aux activités de personnes aux revenus plus modestes, il n'était pas souhaitable d'en exclure d'autres par des tarifs trop élevés. Le choix de s'inscrire à la Maison populaire, au-delà de la diversité des activités est aussi pour certains ce concept de Maison populaire et il en fait sa richesse, je ne développe pas, cela peut-être un sujet de débat dans l'avenir.

Par ailleurs, la commission est consciente que la barrière n'est pas uniquement financière mais aussi « culturelle » autre sujet de débat que nous n'avons pas traité ici.

Nous avons examiné les tarifs pratiqués en ville mais aussi dans certaines communes alentours en comparant les tarifs ramenés à l'heure.

Le tableau de comparaison des tarifs horaires par activités identiques montre ceci :

La Maison populaire est globalement moins chère que les Quartiers de Montreuil et des villes voisines (Les Lilas, Fontenay, Vincennes et Paris). Il y a 32 séances par an à la Maison populaire et 30 dans la plupart des Quartiers et des villes voisines.

L'Association offre une diversité d'activités supérieure à celles des villes et quartiers comparés.

Certaines communes pratiquent un quotient familial comprenant peu de tranches (la Ville y réfléchit) et des tarifs adaptés aux situations les plus difficiles.

A contrario, il faut noter que l'adhésion est plus élevée à la Maison populaire que dans les Quartiers et les Villes voisines.

Sans être exhaustif, ni complètement scientifique ce travail nous a amené à faire des premières propositions au Bureau que nous vous soumettons.

Agir sur le prix de l'adhésion en le ramenant à 15 euros au lieu de 36, et en répercutant la différence sur le montant de la première activité, (pas de perte budgétaire et incitation à l'adhésion en général et ex création de l'AMAP).

Créer un tarif supplémentaire (multiplié par deux, Montreuil ou pas) pour les personnes ayant un revenu inférieur ou RSA, soit titulaire soit revenu sur la base de la feuille d'imposition (soit : 680 euros pour une personne seule et 1000 euros pour un couple).

Bien sûr, nous n'avons pas été au bout de certaines réflexions purement tarifaires que la prochaine année peut permettre d'approfondir si cette commission perdure.

Il faut notamment finir l'analyse des données concernant les tarifs avec les villes voisines et chez nous, activité par activité.

Commission diffusion culturelle : Madame PESSIN-GARRIC

Cette commission qui s'est créée suite à l'interpellation de la Municipalité lors de l'A.G de l'année dernière s'est réunie régulièrement, avec une participation de membres élus et non élus au C.A.

Elle a abordé la question de l'élargissement des publics et de la mixité sociale dans les ateliers de pratiques amateurs, dans le cadre des expositions d'art contemporain et dans les concerts.

Les adhérents de la Maison populaire, participant à ces travaux, s'ils ont reconnu la légitimité de la question de l'élargissement des publics et celle d'une toujours meilleure mixité sociale, ont admis que cette question se posait dans tous les lieux culturels de la même façon.

Ils ont réaffirmé le rôle essentiel d'éducation populaire que la Maison populaire joue à travers des ateliers, mais aussi avec la galerie d'art et les concerts.

Ces trois piliers de la politique culturelle de l'Association sont complémentaires et indissociables, les lieux de diffusion permettant la rencontre entre créateurs, artistes et amateurs, les uns se nourrissant des rencontres avec les autres et réciproquement.

Les membres de la commission reconnaissent la diversité des activités comme une qualité originale et reconnue de la Maison populaire (ils

rejoignent en cela les membres du comité de pilotage qui s'est réuni récemment).

Pour autant, des pistes de travail préconisées par la commission et qui croisent les analyses de la direction et de son équipe, ont été mises en œuvre pour tenter d'atteindre de nouveaux publics, et de permettre une plus grande diversité sociale, géographique et culturelle.

Une nouvelle stratégie de communication, relayée par les adhérents eux-mêmes qui sont allés à la rencontre des montreuillois dans tous les quartiers de la ville en discutant avec les gens, en leur distribuant les documents, et en collant des affiches, cela devant se reproduire à plusieurs reprises au cours de l'année.

De nouvelles tranches horaires permettant à des femmes au foyer, des chômeurs et des retraités de venir à la Maison populaire dans la journée.

De nouvelles propositions d'activités

Le développement de projets portés avec d'autres partenaires qui a l'avantage de mutualiser des moyens et qui en invitant leurs publics respectifs, répondent ainsi à la volonté de toucher de nouveaux publics et de nouveaux quartiers.

Des propositions de stages de 3 à 4 heures plus nombreuses,

La commission continuera ses travaux, d'autres pistes de travail restant à affiner comme une meilleure signalétique dans la ville, plus originale, qui interpelle plus, attisant la curiosité des montreuillois.

La commission a souhaité réaffirmer les valeurs portées par les adhérents de la Maison populaire, par la direction et les professionnels qui font vivre l'Association et cela depuis sa création.

Aller au-delà de la culture « pour tous » pour aller à la culture « par tous », et là on est bien dans la démarche d'éducation populaire et cela, par la culture et les loisirs.

Toucher une pluralité des publics,

Continuer à donner vie à la notion de Maison où tous les adhérents s'approprient le projet, les espaces, les outils, les activités, les propositions culturelles.

Donner toute son importance au statut associatif, avec un réel fonctionnement démocratique et participatif.

La commission en analysant sans concession toutes les activités de la Maison populaire a découvert que les ateliers étaient « métissés », que les liens avec les écoles étaient riches, via le Centre d'art et le multimédia, portés par une démarche rigoureuse de co-élaboration, avec rencontres en amont avec les enseignants, de suivi et d'évaluation.

En résumé, les membres de la commission approuvent les orientations de la Maison populaire qu'ils reprennent à leur compte, mais sont également conscients des améliorations qu'il faut apporter pour mieux développer son impact notamment en direction des publics les plus éloignés de toutes les offres culturelles.

La commission souhaite continuer ses travaux dans ce sens.

Commission journal et convivialité : Madame FORCINAL

Elle souligne que le journal est fabriqué par les adhérents pour les adhérents et indique que le but de la publication est de raconter la vie de la Maison populaire dans ses diverses activités. En consultant le site de l'Association vous trouverez tous les numéros du journal comprenant des articles sur divers sujets.

Si vous désirez faire paraître un article, il vous suffit de le déposer à l'accueil ou bien la contacter par e-mail à la Maison populaire. Par ailleurs, elle signale que la commission convivialité a organisée plusieurs visites au cours de l'année écoulée : le château de Fontainebleau, le château de la Malmaison et des soirées dansantes.

Commission Bâtiment : Monsieur SAUNIER

Il se félicite de la bonne collaboration entre les services techniques de la Mairie et la Maison populaire. Celle-ci a permis la reconstruction du bâtiment administratif et l'inauguration de celui-ci en novembre 2009 par Madame la Maire en présence d'une assistance conséquente.

D'autre part, il souhaiterait que les travaux d'entretien de l'Association se poursuivent dans le même esprit de collaboration.

Vote du rapport moral à main levée : adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur Chaize, Maire adjoint chargé des affaires culturelles

Concernant la Maison populaire, ce dernier informe que la Ville porte un intérêt certain pour celle-ci et se tient au courant de la vie de l'Association. En effet, la présence de Madame la Maire et de nombreux élus n'était pas neutre lors de l'inauguration du bâtiment administratif.

Puis, il ajoute : « j'ai le sentiment qu'il y a une vraie vie démocratique. Les administrateurs ont un véritable attachement à la Maison populaire. Les liens entre les élus de la Ville et ceux de l'Association doivent être renforcés. »

Pour ce qui est du budget, Monsieur Chaize mentionne que celui-ci est difficile à construire avec la suppression de la taxe professionnelle. Les budgets ne seront pas à l'identique. La Maison populaire aura un budget global de 548.000 euros contre 529.000 euros l'année précédente.

En outre, Monsieur Chaize souhaite que le budget retrouve son équilibre. La crise que nous traversons oblige la Ville, le Conseil-Général et la région à réduire les subventions.

Puis, il s'exprime sur la culture : « En tant qu' élu d'une majorité de gauche, je porte naturellement la volonté d'une culture partagée par le plus grand nombre ».

Celui-ci poursuit « la pugnacité que nous mettons, avec mes collègues élus, à multiplier les transversalités, les leviers d'actions pour toucher les publics que nous considérons prioritaires, en est une preuve qui peut d'ailleurs bouleverser quelques habitudes.

Aussi, il souhaite qu'une collaboration entre la Maison populaire, le Conservatoire et le C.D.N puisse s'instaurer par des actions communes. Il va de soi que chacun garde son identité.

LE RAPPORT FINANCIER

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur MARIE, Commissaire aux Comptes, lequel commente le rapport financier.

En préambule, Monsieur MARIE explique ce qu'est un bilan (les actifs et le passif).

Opinion sur les comptes annuels

« J'ai effectué mon audit selon les normes françaises de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Pour l'exercice 2008/2009, après analyse et étude des pièces comptables, il est avéré que les comptes ne sont pas en équilibre. Au 31 août il y avait un déficit de 176.000 euros, cela était dû à une erreur concernant une subvention à recevoir. Le déficit pour l'exercice s'élève à 47.052 euros.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice ».

vérifications et informations spécifiques :

« J'ai également procédé , conformément aux normes françaises de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'organe de Direction et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels ».

Monsieur Jean-Paul MARIE rappelle les devoirs de sa fonction : sincérité des comptes et la bonne utilisation des fonds publics.

Vote à main levée du rapport financier : adopté à l'unanimité.

Puis, Madame la Présidente procède au vote du renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes attribué à Monsieur Marie.

Vote à main levée du mandat : adopté à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2009-2010 – PROJETS ET ACTIONS 2010

Tout d'abord, Madame AGOPIAN remercie les membres du Bureau et des Commissions pour la présentation de leur action et des projets.

« Je vous ai fait distribuer un nouveau budget prévisionnel plus proche de la réalité que celui que vous avez reçu.

En effet, nous avons tenu compte de notre rencontre dans le cadre d'un comité de suivi réunissant des représentants des différentes instances qui nous aident financièrement : la Ville, le Conseil Régional, la DRAC et le Conseil Général, où étaient également présentes la Présidente et la Vice-présidente. À l'issue de cette rencontre, nous avons eu des promesses d'engagement par certains sur des montants précis.

Par ailleurs, une mise à jour a été faite au regard des recettes générées par les inscriptions, bien qu'il nous reste encore 3 mois pour trouver de nouveaux adhérents afin d'équilibrer le budget. Sachant que nous avons contacté les personnes en liste d'attente, quand cela était possible. Des annonces sont également parues dans « Tous Montreuil » et aussi dans le Parisien, ainsi que sur des sites spécialisés. À la fin du mois de décembre, nous avons regroupé certaines activités dont le nombre d'inscrits était inférieur à 10 et lorsque cela était possible.

Actuellement, le taux de remplissage global est de 81% , entre notre capacité théorique d'accueil et la réalité des inscriptions.

Il y a actuellement 117 personnes en liste d'attente, qui concerne des activités qui sont déjà complètes, et où 90% de ces demandes sont pour l'apprentissage d'un instrument.

Il faudra pour la rentrée 2010, porter une attention plus particulière, d'une part à l'accessibilité des activités en ces temps de crise, aussi la commission « vie démocratique et tarifs a travaillé dans ce sens.

D'autre part, avec mon équipe, nous devons réfléchir dès à présent à l'actualisation de certaines activités dans les secteurs, au regard des désirs exprimés au cours de cette saison et être également attentifs à la pédagogie qui sera adaptée dans chaque cas.

Ainsi le budget prévisionnel total est de 1.413.187 euros dont 260.008 euros en nature, car ces sommes ne transitent pas par notre comptabilité.

Concernant les dépenses, 32% soit 458.891 euros sont destinés à couvrir les actions de diffusion et les frais de fonctionnement de la structure, dont les 59.854 euros de perte de la saison précédente (générées par une régularisation des charges sociales, moins d'adhérents suite à l'incendie, baisse de la subvention municipale qui était de 42.000 euros. En outre, 68% soit 954.294 euros (dont 268.008 en nature) concerne les salaires et les charges sociales.

Pour les recettes, 37% sont générées par les inscriptions aux activités, 13% par les subventions sur les actions, soit 50%, l'autre moitié provient de la subvention municipale, dont 48% pour les frais de fonctionnement de la structure, où 61% sont versés en monnaie fiduciaire soit 413.856 euros et les 39% en nature soit les 268.008 euros énoncés plus haut.

À cela, nous souhaiterions pouvoir récupérer la somme de 31.566 euros, soit 2% qui représente pour moitié environ des salaires que nous avons engagés entre septembre et décembre 2009 dans l'attente du transfert d'un poste pris en charge en nature par la Ville jusqu'en mai 2009. Et d'autre part, l'autre moitié qui représente une revalorisation des transferts de charges salariales qui conviendrait d'actualiser régulièrement sous peine de devoir réduire des actions pour pouvoir y faire face.

Nous avons un budget difficile, compte tenu du déficit de la saison passée à devoir recouvrir. C'est une situation nouvelle que la Maison populaire a rarement connue par le passé. Il semble difficile de résorber totalement ce déficit sur une seule saison.

En cela, il n'y aura aucun investissement possible cette saison. La Communication de l'Association sera élaborée en interne pour la rentrée

2010-2011, hors frais d'impression et nous rechercherons par ailleurs d'autre économie à réaliser dans les actions ».

Vote du Budget Prévisionnel à main levée : adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

Puis Madame la Présidente propose pour la rentrée 2010 une augmentation des tarifs. Après un débat, Madame Cazanave fixe celle-ci à 1%.

Vote de l'augmentation des tarifs à main levée : adopté moins 2 contre et 6 abstentions.

PROJETS 2009/2010

La Maison populaire s'est engagée cette saison sur 30 semaines d'activité, suite à la décision prise par le C.A du mois de juillet dernier consécutif à la baisse de subvention municipale sur celles-ci.

Madame la Directrice rappelle que les intervenants aux activités ont été informés de cette décision par le courrier qui leur a été adressé avant la rentrée, courrier accompagné des dates de reprise et de fin, ainsi que des jours et des dates de leur intervention et des jours de la fermeture de la structure. Puis elle poursuit en ajoutant :

« Chacun étant libre d'accepter ou refuser ces conditions en amont avant la reprise réelle des activités.

À ce jour, il y a 1.874 adhésions pour 2.155 forfaits. Il n'y aura pas de suppression de cours, mais des regroupements à chaque fois que cela sera possible. Cela concerne les activités suivantes : Derbouka, formation musicale B, Hatha yoga, Chinois, Italien et Portugais du Brésil.

Comme vous avez pu le remarquer, cette saison est placée sous le signe de « Travail de la culture et Culture du travail »

Une actualité brûlante au regard du monde du travail, lorsque nous avons mis sous presse en juillet dernier, la brochure et les affiches. L'information sur la souffrance au travail a explosé à la rentrée de septembre avec les suicides à France Télécom, s'étendant à d'autres secteurs où le style de management fait des dégâts considérables sur le plan de la santé allant de la dépression au suicide.

Comment pourrait-on s'épanouir dans un tel contexte ?

Par ailleurs, la culture est mise à mal en qualifiant « d'échec » les objectifs de la culture pour tous, en jetant le bébé avec l'eau du bain.

Bien que la « culture pour tous » reste une utopie nécessaire, c'est notre regard qu'il nous faut changer par rapport à cette ligne de partage artificiellement maintenue entre connaissance et intelligence.

En encourageant « la culture par tous » et « la culture de tous », pour travailler de ce qui relève de la transversalité culturelle et du multiculturelle à travers des actions de résidences artistiques, les séminaires, les concerts reste pour nous, de là où nous sommes une des voies possibles pour donner corps à cette exigence initiale.

Partir dans une aventure de ce type avec les compétences de chacun reste une forme d'enrichissement dans la rencontre avec l'autre et d'épanouissement personnel, un espace possible avant tout d'émancipation.

Enfin, nous sommes très attentif au projet de l'intercommunalité en construction. Quelle place pour une structure comme la notre à la fois de proximité au travers les activités et nos différentes actions (arts plastiques, multimédia, musique) en réseaux sur le département en région et au niveau national ?

Travail de la culture et Culture du travail

C'est donc sous ce thème que se décline cette saison les séminaires, les projections de films, les expositions du centre d'art et les actions musicales. Chacun a pu prendre connaissance du programme de ces actions dans la plaquette et les cartes qui vont suivre au fur et à mesure de la saison ».

Puis Madame la Directrice donne la parole à 3 de ses collaborateurs.

Madame Quelo coordinatrice des actions Multimédia précise qu'à travers la thématique de la saison, les propositions en multimédia permettront

d'interroger les métiers et les territoires, comme une parallèle entre la transformation des métiers et l'usage de plus en plus répandu des principes de géolocalisation. Ainsi que les modes de travail de collaboration et les mutations que cela génère dans notre modèle industriel.

Salons numériques, ateliers de création scolaires et péri-scolaires, workshops et résidences viendront également ici dialoguer avec l'imaginaire et le sens de nos réalités. Des artistes seront accueillis à ces occasions, proposant alors un regard sur les métiers et les territoires. Chacun sera invité à découvrir ou, pour certains, à expérimenter un geste artistique en compagnie d'artistes multimédia.

Ces propositions donneront lieu à 15 partenariats locaux. Quant aux ateliers de pratique multimédia, ils continuent à offrir une approche de la à différents niveaux : d'initiation, d'apprentissage technique ou de développement de projets plus personnels en ligne ou hors ligne.

Enfin, et comme vous avez dû l'apprécier, notre espace d'accueil au sein du bâtiment administratif est à nouveau opérationnel et l'accès libre à internet a pu de nouveau retrouver son activité. Celui-ci permet, à des personnes en recherche d'emploi, en formation ou en situation temporaire d'exclusion scolaire, de faciliter leurs démarches ou leurs accompagnements. En outre, il offre également la possibilité de puiser au sein des médias en ligne du site de la Maison populaire, auxquels vous pouvez par ailleurs accéder de tous postes connectés à l'internet, des questionnements, des réflexions, des regards issus des actions précédentes.

Puis, Madame la Directrice donne la parole à Mademoiselle Boireau médiatrice du Centre d'art.

La commissaire invitée cette année est Florence Ostende qui à travers le thème de la saison « Travail de la culture et culture du travail » propose une série de trois expositions dont le volet 1 à pour titre « les Compétences invisibles ». Les expositions du cycle Une œuvre à soit le séminaire « Ce qui force à penser et les séances de projections Sun in your head et écrans sociaux sont également construit sur la même thématique. Des collaborations sont déjà en cours avec les écoles élémentaires et du secondaire, soit pour des visites soit pour des projets artistiques en liens avec le Conseil général dans son programme l'art et la culture au collège. Afin de croiser les publics d'autres partenariats sur le département et en région sont en cours d'élaboration.

Madame Agopian donne la parole à Monsieur Quenehen. Celui-ci est chargé de l'animation artistique et a pris ses fonctions en septembre.

Monsieur Quenehen, arrivé dans ses fonctions en septembre, revient d'abord sur l'attrait que représentait la Maison populaire pour lui : lieu d'éducation populaire, de pratique artistique et de création. Il présente la variété des activités qu'il coordonne - musique et danse adultes -, puis développe le projet spécifique qu'il a lancé sur la proposition de la directrice. Ce projet se décline en trois axes : spectacles, résidences et moments fédérateurs associant pratiques amateurs et création artistique. Il présente le premier cycle de concerts et spectacles, dont les premiers rendez-vous furent des succès artistiques et publics. Il évoque leur variété, la qualité des artistes et la transversalité entre les enjeux de transmission, de recherche et de convivialité. Il détaille l'accueil d'une vingtaine de projets artistique - du solo au grand groupe - dans les murs de la maison populaire, résidences qui sont autant d'occasions de rencontres, échanges, master class et autres ateliers entre artistes en résidence, intervenants, professeurs et adhérents. Il présente enfin les temps forts où se mêlent la diffusion de spectacles, des pratiques "maison" et des créations artistiques "maison" : cabarets "maison" ou fête "maison". Les partenariats de ces actions sont variés, citons le Théâtre Berthelot, les services de la Ville, le Conservatoire, les festivals Ta Parole, Villes des musiques du monde ou Africolor, le réseau MAAD93, etc.

Vote du projet 2010 à main levée : adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

A un intervenant qui s'interroge au sujet d'un démarchage auprès des entreprises afin de trouver de nouveaux financements, Madame la Présidente répond nous avons engagé, il y a quelques années, un commercial, et que le résultat avait été décevant.

Une adhérente aimerait savoir pourquoi les cours s'arrêtent le 15 juin, sachant qu'on aurait pu augmenter les tarifs et poursuivre jusqu'au 30 juin. Madame la Présidente indique qu'avec la crise, il n'était pas possible d'augmenter davantage les cotisations.

À Madame Estève qui regrette de n'avoir pas été prévenue ainsi que ses collègues professeurs, du passage de 32 à 30 semaines, Madame la Présidente répond que le C.A n'ayant pas pris de décision, le Bureau s'est trouvé dans l'obligation de résoudre ce problème, cela au début juillet. À ce sujet, Madame Pessin-Garric reconnaît qu'il y a eu un dysfonctionnement au niveau du Bureau en n'informant pas immédiatement les professeurs de cette nouvelle disposition.

Une participante s'interroge sur les critères qui motivent la viabilité d'une activité. Madame la Directrice répond que lorsqu'une activité est créée, on laisse à celle-ci le temps de s'installer avec un minimum de 5 personnes à la fin du premier trimestre. Quant les celles-ci n'atteignent pas 10 personnes, elles sont fermées.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la Présidente fait procéder à l'élection des candidats au C.A. et explique les modalités du vote.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est prévue le 6 février 2010 élira les membres du Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 23 heures 15.

Le Secrétaire Général :

La Présidente :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU(E)S À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JANVIER 2010

LISTE UNIQUE

- TITULAIRES : ANCEAU Serge, BENOIT Jocelyne, CAZANAVE Marie-Thérèse, CIPRUT Régine, CLAVIER Camille, FORCINAL Gilles, FORCINAL Rose-Marie, GARNIER Thérèse, MESINELE Jocelyne, PESSIN GARRIC Claire, RASSON Eric, RIOUX Françoise, SAUNIER Raymond
- SUPPLÉANT (E) S : BIANCHINI Gilberto, LIGNON Francine, MINOT Catherine, RANCHOUX Annie
TALEB Annie, TERBECHÉ Hanifa, TRONCHET Marie-Andrée

LISTES DES SECTEURS

CORPOREL ET SPORTIF

- TITULAIRES : ALBOUZE Anne-Laure, HUDELLOT Kiong-Hi, LELOUCH Julie
- TITULAIRES ou SUPPLÉANTES : PASSERI Violette, PERRERA AGUIRA Pascale

MUSIQUE ET THEATRE

- TITULAIRES : AGNIEL Céline, LAGANDRE Eric, MONFORT Loïc, SOUPA Frédéric
- SUPPLÉANT(E)S : COLLET Michel, HAINAUT José

DANSES

- TITULAIRE : BOUQUET Fabrice, SELLAMI Elodie
- SUPPLÉANTES : MIMPONTEL Caroline, VIEIRA Hélène

ARTS PLASTIQUES

- TITULAIRES : PASSOT Evelynne
- SUPPLÉANTE : ANDRIEU Irène

CULTURE ET COMMUNICATION & CULTURE NUMÉRIQUE

- TITULAIRES : ARNOUX Philippe, ROWE Dale
- SUPPLÉANT : DECAENS Yves

MEMBRES DE DROITS

CHAIZE Daniel, Maire adjoint chargé de la culturelle
HAZIZA Serge, Maire adjoint délégué aux événements artistiques
LE CHEQUER Gaylord, Conseiller municipal
REEKERS Johanna, Conseillère municipale
SAHOUM Djamilia, Conseillère municipale
ARNAUD Catherine, Directrice des affaires culturelles

AGOPIAN Annie, Directrice de la Maison populaire
Représentant des salariés permanents, à tour de rôle
Représentants des Professeurs : Caldera Manuel, Guy Valérie, titulaires
suppléants, André, Piccolo Cesare
MARIE Jean-Paul, Commissaire aux comptes